

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 17 octobre 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-110**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 17 octobre 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 7 octobre 2022.

Point de l'ordre du jour :

Motion sur la restauration étudiante

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

Le Conseil d'administration s'inquiète de la diminution des portions alimentaires servies au sein des restaurants universitaires gérés par le Crous. L'équipe présidentielle s'engage à nouer un dialogue avec ce dernier face à ces difficultés.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de la motion sur la restauration universitaire.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	25
Abstentions :	0
Votes exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0

Pièce jointe :

- néant.

Fait à Tours,